

A.J.P.M. INDUSTRIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège Social : 2 chemin du Bord Haut
95840 VILLIERS ADAM

815 156 963 RCS PONTOISE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026**

.../...

CINQUIEME DECISION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, décide de nommer à compter de ce jour M. Denis MOUTON, né le 22 juillet 1957 à VERDUN (55) et demeurant 2 Chemin du Bord Haut 95840 VILLIERS-ADAM en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée.

Il disposera des mêmes pouvoirs que le Président, conformément aux dispositions statutaires.

Monsieur Denis MOUTON accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire lesdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME DECISION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
Madame Wilhelmine MOUTON
Présidente

